

**Communiqué du diocèse de Valence  
concernant l'Ordre Romain de Marie Reine de France**

Le diocèse de Valence souhaite alerter sur les activités du groupe dénommé Ordre Romain de Marie Reine de France, anciennement Ordre Romain de Marie Rédemptrice.

Après vérification, et même s'il s'en donne toutes les apparences, ce groupe n'a aucun lien canonique avec l'Église Catholique et présente les critères de possibles dérives. Ce groupe agit prioritairement via les réseaux sociaux, afin de recruter de nouveaux membres, en particulier auprès de jeunes adultes.

Le diocèse de Valence recommande de ne pas s'engager dans ce groupe, ni de participer à ses activités.

La responsabilité du diocèse de Valence ne saurait être engagée. En cas de doute ou de situation préoccupante, il est possible d'effectuer un signalement auprès de la Miviludes, via la plateforme officielle du ministère de l'Intérieur :

<https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/miviludes/informer-la-miviludes-d-une-derive-sectaire/>

Fait à Valence, le 8 avril 2026

+ François Durand  
Évêque de Valence